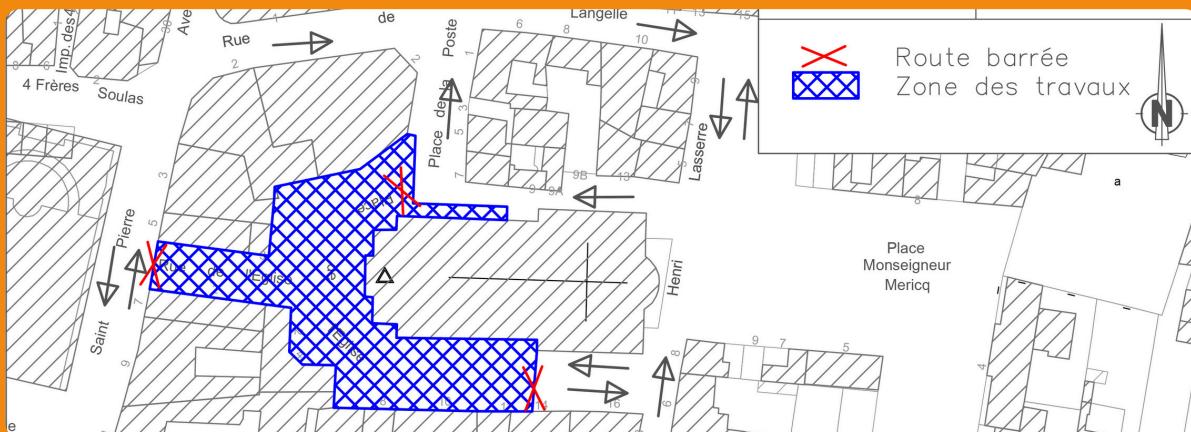


RUE & PLACE DE L'ÉGLISE

Du lundi 12 mai au jeudi 14 août 2025



En raison de travaux d'aménagement urbain du parvis de l'église, des perturbations sont à prévoir, du 12 mai au 14 août 2025 :

CIRCULATION :

1. ROUTE BARRÉE :

- Rue de l'Église et Place de l'Église dans la portion comprise entre la place de la Poste et l'immeuble n°14.

2. DÉVIATIONS :

- Place de l'Église > Rue Saint-Pierre : via place de la Poste, rue de Langelle, rue Henri Lasserre, place Mgr Méricq, rue de Bagnères, puis rue Saint-Pierre.
- Rue Saint-Pierre > Place de l'Église : via rue de Langelle, rue Henri Lasserre, puis place de l'Église.

3. CIRCULATION MODIFIÉE :

- Double sens temporaire entre rue Henri Lasserre et l'immeuble n°14 de la Place de l'Église.
- Sens unique place de la Poste, dans le sens place de l'Église vers rue de Langelle.

STATIONNEMENT :

Stationnement interdit en fonction de l'avancée des travaux :

- Place de l'Église : le long des façades latérales nord et sud, et en face de l'église (du n°6 au n°14).
- Place de la Poste : au droit du n°5 place de l'Église.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

